

L'année en chiffres

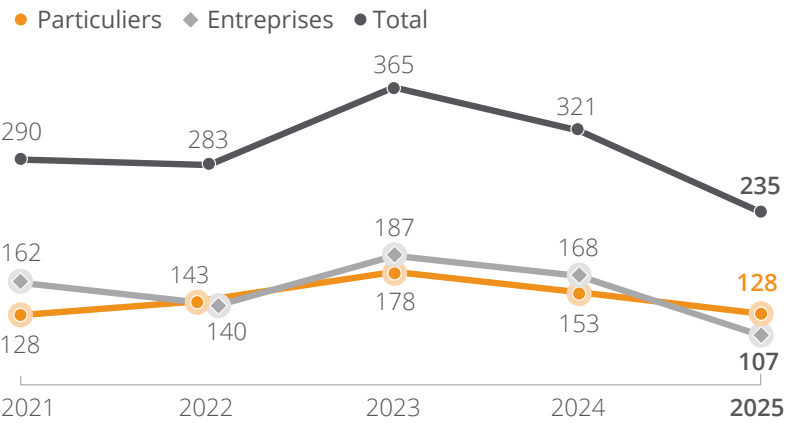
Garantir l'accès à une assurance automobile

En 2025, le Groupement des assureurs automobiles (GAA) a aidé 235 consommateurs (particuliers et entreprises) à se procurer une assurance auto. Il s'agit d'une baisse de 37 % par rapport à 2024.

Grâce aux mécanismes développés en collaboration avec les assureurs, le tiers des consommateurs ont obtenu des protections additionnelles à celles exigées par la loi.

DOSSIERS D'ACCÈS

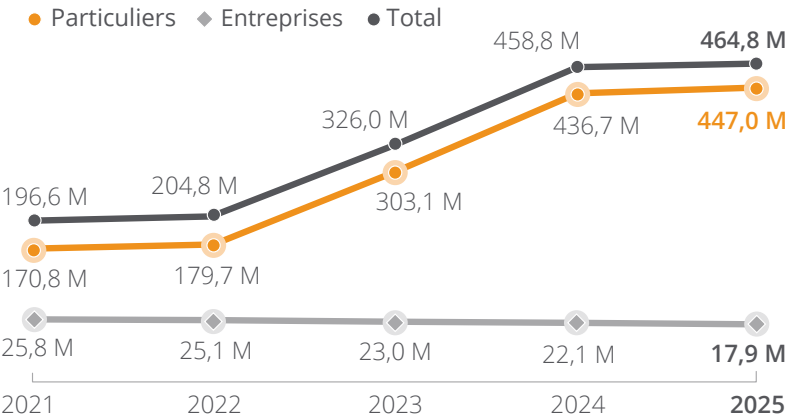
Nombre de demandes



Plan de répartition des risques

VOLUME DE PRIMES

Le volume de primes transférées au Plan de répartition des risques (PRR) est passé de 459 à 465 millions de 2024 à 2025, une légère hausse de 1,3 %. Les risques des particuliers représentent la quasi-totalité (96 %) du volume des primes transférées au PRR en 2025.



TAUX DE SINISTRALITÉ

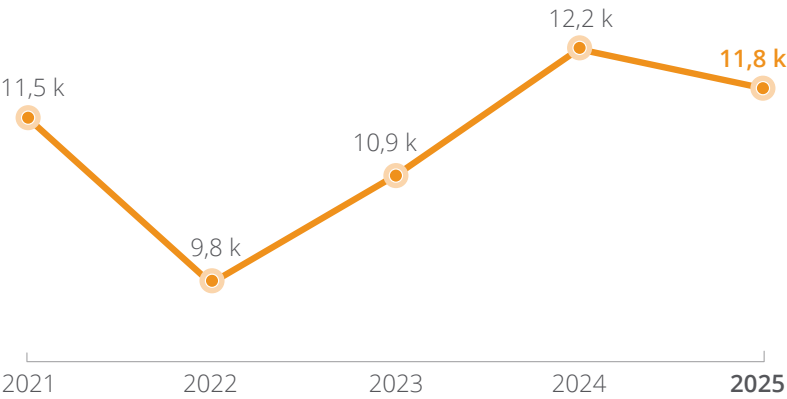
Le taux de sinistralité (ratio combiné sinistres/primes) s'est élevé à 66,3 % en 2025. Alors que le taux pour les particuliers est demeuré sensiblement le même en 2025 par rapport à 2024, celui pour les entreprises a diminué de 57,5 % à 41,2 %.

	2021	2022	2023	2024	2025
Particuliers	79,6 %	103,1 %	85,4 %	67,6 %	67,4 %
Entreprises	48,0 %	41,8 %	35,1 %	57,5 %	41,2 %
Combiné	75,8 %	95,5 %	81,5 %	67,1 %	66,3 %

Informer et accompagner les consommateurs

En 2025, plus de 11 000 consommateurs ont communiqué avec le Centre d'information sur les assurances (CIA) pour obtenir des réponses à leurs questions. Les principaux motifs d'appels demeurent sensiblement les mêmes d'une année à l'autre, soit le dossier de sinistres auto du Fichier central des sinistres automobiles (FCSA), le règlement des sinistres et la difficulté d'accès à l'assurance auto.

APPELS AU CENTRE D'INFORMATION



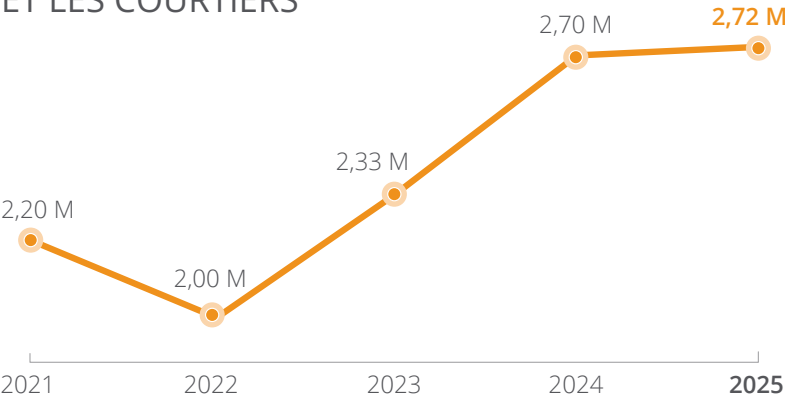
INTERVENTIONS

En 2025, les agents du CIA ont effectué 91 interventions. De ce nombre, 45 % ont permis d'obtenir les explications de l'assureur et de valider ainsi sa décision. Dans 55 % des cas, l'intervention des agents a amené l'assureur à réviser sa décision.

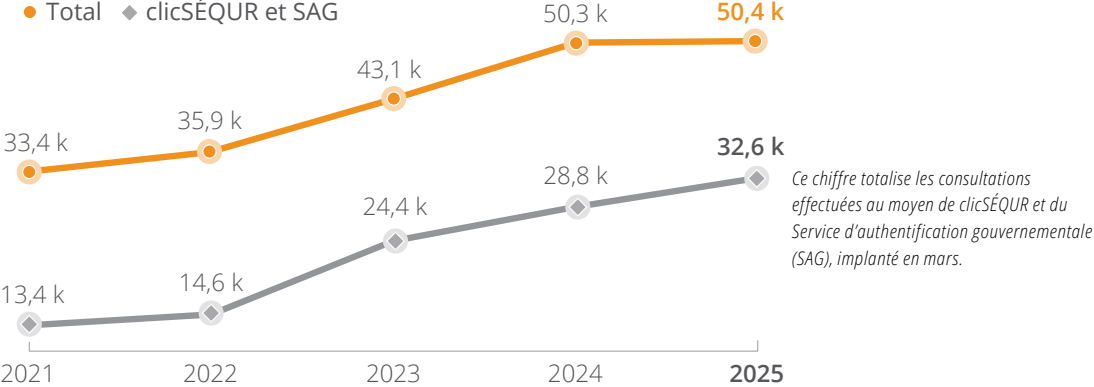
FCSA : un volume de consultations stable

Après les hausses observées au cours des dernières années, le volume de consultations effectuées en 2025 par les assureurs, les courtiers et les consommateurs est semblable à celui de 2024. Par ailleurs, en 2025, les consommateurs ont été moins nombreux à demander que leur dossier de sinistres soit vérifié, le nombre de vérifications étant passé de 3 465 en 2024 à 2 907 en 2025.

CONSULTATIONS PAR LES ASSUREURS ET LES COURTIERS



CONSULTATIONS PAR LES CONSOMMATEURS



	2021	2022	2023	2024	2025
Demandes de vérification	2 981	2 302	2 850	3 465	2 907

Visibilité du GAA

Grâce aux campagnes réalisées sur divers sujets (FCSA, règlement d'un sinistre auto, avenant 43E, prévention du vol auto, mandats et services), le GAA a été plus présent que jamais sur le Web en 2025, exposant ainsi un grand nombre d'internautes à ses contenus et à ses vidéos.

SITE GAA.QC.CA

Pages vues	1,0 M
Visionnements des vidéos	1,5 M
Publications sur LinkedIn	109

SITE INFOASSURANCE.CA

Pages vues	431,4 k
Publications sur Facebook	151

Encadrement

Qu’il s’agisse du PRR, du FCSA, du Plan statistique automobile (PSA) ou de l’estimation des dommages, les équipes du GAA accompagnent les assureurs, les courtiers et les estimateurs tout au long de l’année. Leur rôle : s’assurer de la conformité des données transmises au PSA de même que du respect des règles, lois, règlements, normes et procédures se rapportant au FCSA, au PRR et à l’estimation des dommages à un véhicule.

	2021	2022	2023	2024	2025
PRR Vérifications	26	19	26	17	15
FCSA Vérifications	45	49	83	74	74
PSA Tableaux corrigés	6 211	4 700	4 887	6 323	4 525
Estimation Dossiers vérifiés	3 336	3 398	3 272	2 334	2 964

Formation

En 2025, une centaine de participants ont profité des formations offertes par le GAA sur sept thèmes relatifs au fonctionnement du FCSA et du PRR de même qu’à l’estimation des dommages automobiles.

Nombre de formations	19
Nombre de participants	91

THÈMES

Les 3 « C » du FCSA – Codification, confirmation et corrections
Transport d’un sinistre
Peinture auto – Maîtrise des bonnes pratiques
Estimation de dommages automobiles
Estimation et inspection d’un véhicule reconstruit
Estimation de dommages aux véhicules et équipements lourds – formation régulière et intermédiaire
Identification des pièces